

départ en retraite préavis

Par EFY, le 28/12/2023 à 16:07

bonjour, mon mari doit prendre sa retraite au 1/3/2024. le dossier est en cours d'instruction par l'assurance retraite, je dois donc prévenir mon employeur dans un délai de 2 mois avant mon départ. puis je faire une mention complémentaire dans mon préavis en cas de retard de l'assurance retraite?

avec mes remerciements

Par Marck.ESP, le 28/12/2023 à 16:11

Bonjour

S'il s'agit de la retraite de votre mari, quel est le rapport avec votre propre employeur?